



**URGENT :** quand les municipalités suppléent aux insuffisances de Blanquer

**Les enseignant-es remplacé-es par des animateurs-trices ?  
C'est non ! Création des postes nécessaires !**

**Quand des maires remplacent le ministre,  
les animateurs-trices remplacent les enseignant-es !**

Suite aux nouvelles dispositions de la foire aux questions du protocole sanitaire ministériel interdisant le brassage des élèves et du manque criant de moyens de remplacement dans le département, **plusieurs municipalités** (Saint-Denis, Epinay et Romainville, mais il semblerait que 2-3 communes en plus s'y mettent...) **imposent que des animateurs-trices remplacent des enseignant-es absent-es dans les classes en étant sous la responsabilité des directions d'écoles.**

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, CGT Éduc' 93, Snudi FO 93 et SUD Éducation 93 appellent les collègues et les écoles à prendre position contre notre remplacement par des animateurs-trices, dans nos classes avec nos élèves. L'Éducation Nationale doit créer les postes de remplaçant-es nécessaires et permettre l'embauche d'enseignant-es fonctionnaires d'État.

Les organisations syndicales demandent audience au DASEN à ce sujet.

A Saint-Denis, deux rassemblements intersyndicaux ont déjà eu lieu à la mairie. Partout, ne laissons pas faire !

Ainsi, en transférant des compétences normalement dévolues à l'État, les collectivités territoriales concernées accompagnent Blanquer dans son œuvre de destruction du service public d'éducation.

**Cela ne répond absolument pas à la question de la continuité pédagogique dont sont privé-es les élèves de Seine-Saint-Denis depuis de nombreuses années du fait du manque d'enseignant-es**, et d'avantage pendant cette crise sanitaire dont la gestion catastrophique a aggravé les inégalités sociales et scolaires.

Encore une fois la crise sanitaire sert de prétexte à casser le service public d'éducation. C'est encore dans les quartiers populaires que l'on donne l'illusion de sa continuité. Seul le temps assuré par les Professeur-es des Écoles doit être identifié comme du temps scolaire, et la totalité des programmes nationaux doit continuer à être mis en œuvre par les personnels enseignants. Cette proposition constitue un mépris et un discrédit pour le métier d'enseignant-e ainsi que pour celui d'animateur-trice. Nous ne faisons pas le même métier, nous avons des missions différentes et elles doivent être respectées ! Par ailleurs, les taux d'encadrement ne permettent pas d'assurer la sécurité des élèves.

Les organisations syndicales, SNUipp-FSU 93, CGT Éduc' 93, Snudi FO 93 et SUD Éducation 93 revendiquent **un plan d'urgence indispensable pour l'école et les établissements de Seine-Saint-Denis** afin d'obtenir des moyens humains pour couvrir tous les besoins, notamment en remplacement.

**Le gouvernement doit permettre la création massive de postes au concours et la création de plusieurs centaines de postes de remplaçant-es !**